

Ivry, le 2 AOUT 2016

67 rue Barbès
BP 80001
94201 IVRY-SUR-SEINE Cedex
Affaire suivie par : Cécile HO
Téléphone : 01 79 84 32 51
Mél : cecile.ho@finances.gouv.fr

Note d'information à l'attention des agents

Objet : formation à la préparation des examens professionnels pour les avancements de grades dans le corps de technicien supérieur de l'économie et de l'industrie au titre de 2016.

L'arrêté du 6 juin 2013 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves, et la composition du jury des examens professionnels pour les avancements aux grades de technicien supérieur principal et de technicien supérieur en chef de l'économie et de l'industrie (TSPEI et TSCEI) a été modifié par l'arrêté du 8 juillet 2016. Visant essentiellement à simplifier l'accès au grade de TSPEI par la suppression de l'épreuve écrite d'étude de cas, ces modifications seront appliquées au prochain examen professionnel pour l'avancement à ce grade.

Comme l'année précédente, les formations visant à la préparation de ces examens seront organisées par l'École nationale supérieure des mines de Douai (ENSMD) selon les modalités suivantes :

1) Formations et durée

La préparation à l'écrit de ces deux examens professionnels comporte :

- une formation à la rédaction d'une note de synthèse intégrant un module sur l'établissement du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (2 jours) ;
- une épreuve à blanc sur la base du volontariat (4 heures) ;

La préparation à l'oral des deux examens professionnels est d'une durée d'un jour.

2) Calendrier prévisionnel des sessions de formation :

| Grade d'avancement | Note de synthèse | | |
|--------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| | début | fin | épreuve à blanc |
| TSPEI | mercredi 14/09/16 - 9h00 | jeudi 15/09/16 - 17h00 | vendredi 16/09/16 8h-12h |
| TSPEI | mercredi 21/09/16 - 9h00 | jeudi 22/09/16 - 17h00 | vendredi 23/09/16 8h-12h |
| TSPEI | mercredi 28/09/16 - 9h00 | jeudi 29/09/16 - 17h00 | vendredi 30/09/16 8h-12h |
| TSCEI | lundi 19/09/16 - 09h00 | mardi 20/09/16 - 17h00 | mercredi 21/09/16 8h-12h |
| TSCEI | lundi 26/09/16 - 09h00 | mardi 27/09/16 - 17h00 | mercredi 28/09/16 8h-12h |

| Grade d'avancement | Oral | |
|--------------------|------------------------|------------------------|
| | début | fin |
| TSPEI | mardi 15/11/16 - 09h00 | mardi 15/11/16 - 17h30 |
| TSPEI | jeudi 17/11/16 - 09h00 | jeudi 17/11/16 - 17h30 |
| TSCEI | mardi 22/11/16 - 09h00 | mardi 22/11/16 - 17h30 |

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement pour ces formations sont pris en charge par le service d'affectation de l'agent. Pour les agents en situation de mise à disposition, le service d'affectation est la DIRECCTE de rattachement.

L'hébergement et la restauration sont prévus par l'ENSMD à la Maison des élèves « Résidence Descartes » de l'école. A cet effet, deux formules sont possibles :

- soit restauration le midi uniquement (paiement le 1^{er} jour du stage par l'agent avec remise d'un reçu - tarif : 15,50 €),
- soit forfait « hébergement et restauration » (facture adressée au service d'affectation après le stage - tarif : 85,10 €).

Les agents intéressés par ces formations doivent s'adresser au service local de formation de leur service d'affectation, y compris les agents en situation de mise à disposition (service d'affectation : DIRECCTE) qui prend les contacts nécessaires avec l'Ecole nationale supérieure des mines de Douai pour les inscriptions.

Vous trouverez en annexe le programme des préparations de ces examens professionnels.

Le Secrétaire général de la
Direction générale des Entreprises



Sophie MORIN

**PROGRAMME DES PREPARATIONS A L'ECRIT ET A L'ORAL
DES EXAMENS PROFESSIONNELS POUR LES AVANCEMENTS
AUX GRADES DE TSPEI ET DE TSCEI**

Préparation à la rédaction d'une note de synthèse et à l'élaboration d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

- Différents modes de lecture
- Techniques de prise de note et de classification des données
- Différents types de plan
- Critères rédactionnels de lisibilité
- Développement des aptitudes
- Gestion du temps
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Fluidité rédactionnelle
- Maîtrise des facteurs de visualisation du message (mise en page, typographie, etc.)
- Etablissement du dossier de RAEP

Préparation à l'entretien avec le jury

- Utilisation de ses connaissances (capacités d'analyse, de synthèse, aptitude à une mobilisation rapide des connaissances dans une situation d'examen)
- Approche progressive :
 - analyse des prestations orales
 - repérage des facteurs facilitants
 - explicitation des techniques de mise en œuvre
 - mise en situation de chaque participant (simulation d'entretien avec la participation d'agents de la DREAL)
- Alternance entraînement individuel-analyse collective

